

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE

9, place de l'Université - BP 90020
67084 STRASBOURG CEDEX
scoltp@unistra.fr - Tél : 03.88.25.97.35.



ENSEIGNEMENT A DISTANCE
2009-2010

Guide à l'intention des étudiants In Absentia

***Attention** : Ce guide ne se substitue pas au guide pédagogique auquel tout étudiant doit se référer, il en est un supplément. Vous pouvez télécharger le guide pédagogique sur le site de la faculté ou le demander au secrétariat.*

La Faculté de Théologie Protestante de Strasbourg propose un enseignement à distance, à l'intention des personnes qui sont empêchées de suivre les cours dans les locaux de l'Université.

Les étudiants In Absentia suivent les cours des trois années de licence (semestres LS1 à LS6) accessibles par Internet. Ils obtiennent les mêmes diplômes que les étudiants présents. Ils doivent se présenter comme eux aux sessions semestrielles d'examens à Strasbourg, mais sont interrogés sur les cours mis en ligne.

La Licence est un diplôme national délivré sous la responsabilité de l'Université de Strasbourg (UDS). Elle atteste de l'acquisition de la culture et de la méthode théologique de base dans les diverses disciplines de la Théologie Protestante.

Le Professeur Annie Noblesse Rocher est responsable du cursus In Absentia, vous pouvez la contacter pour tous renseignements et conseils :

Annie Noblesse-Rocher
06 08 31 67 10
✉ noblesse.annie@voila.fr

Le présent guide contient toutes les informations utiles concernant :

- I. L'inscription en cursus In Absentia
- II. La préparation de la Licence en cursus In Absentia
- III. Vos séjours à Strasbourg

I. Inscription

1. Admission en cursus In Absentia Inscription à l'Université

Les primo entrants ainsi que les étudiants se réinscrivant en première année et ne s'étant pas présentés aux examens, sont soumis à deux conditions supplémentaires : la lettre de demande d'admission ainsi que la présence à la session de rentrée qui conditionne l'inscription.

En effet, il convient d'adresser un courrier motivant et justifiant que vous ne pouvez pas être étudiant en situation présentielle au responsable de la licence.

Voici ses coordonnées:

Monsieur le Professeur Daniel Gerber
Faculté de Théologie Protestante
9, place de l'Université
BP 90020
67084 STRASBOURG cedex

Une copie de cette lettre doit être envoyée au Professeur Annie Noblesse Rocher, responsable des études In Absentia.

Cette lettre est à envoyer avant le 31 août. Lorsque votre statut d'étudiant In Absentia aura été validé, vous pourrez vous inscrire administrativement et pédagogiquement. Nous vous adresserons un dossier d'inscription par courrier qu'il vous faudra compléter et apporter lors de **la session obligatoire de rentrée qui aura lieu les 11 et 12 septembre 2009.**

2. Inscription à l'Université Admission en cursus In Absentia

Pour s'inscrire en cursus In Absentia, l'étudiant est soumis aux mêmes conditions que tous candidats à l'Université française :

- être titulaire au minimum du baccalauréat,
- d'un diplôme européen admis en équivalence,
- ou avoir effectué une Demande d'Admission Préalable (DAP).

Nous vous invitons à vous reporter pour ce point au guide pédagogique p.6.

Chaque étudiant est tenu à deux types d'inscription : administrative et pédagogique. Une inscription n'est ferme que lorsque le dossier parvient dûment complété, accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires et du règlement des droits d'inscription et ce, avant la fin de la période d'inscription précisée dans le calendrier (p.5).

Le secrétariat n'envoie aucun dossier automatiquement, même pour une réinscription. Il appartient à chaque étudiant d'en faire la demande dans le respect des délais d'inscription.

L'étudiant In Absentia s'engage à se présenter à Strasbourg pour les deux sessions d'examens qui clôturent les deux semestres d'une année universitaire. Si son absence aux examens n'est pas dûment justifiée, il ne pourra se réinscrire automatiquement l'année suivante. Reportez vous au calendrier du présent guide, où vous trouverez les dates de sessions d'examens.

3. Validation des Acquis

Si vous avez déjà effectué des études supérieures, vous pouvez faire une demande de validation des acquis. Cette demande est à effectuer avant le 15 juin précédent la rentrée universitaire comme indiqué dans le guide pédagogique (p. 6-7).

Si vous avez dépassé les délais pour la validation d'acquis, vous pouvez tout de même vous inscrire en première année et effectuer une demande pour l'année suivante. La commission tiendra alors compte de votre parcours avant votre arrivée et de ce que vous aurez déjà validé en Théologie Protestante. Si tel est le cas, il est nécessaire de prendre contact avec le Professeur Daniel Gerber à l'adresse suivante : dgerber@unistra.fr et de lui présenter votre situation.

II. Préparation de la Licence

1. Accès aux cours

Lors de votre inscription « à distance » (*in absentia*), vous pouvez choisir de recevoir les cours sur un support papier et par voie postale, ou de les consulter et de les télécharger sur le site de l'Université. Dans ce cas, une fois l'inscription administrative effective, l'accès progressif, année par année, aux cours en ligne est gratuit (ceci est valable pour l'année 2009-2010). Il est possible de recevoir les cours sur support papier, il faudra alors vous acquitter du montant des frais de reprographie et d'envoi postal (12 euros par UE).

Lors de son inscription, l'Université octroie à chaque étudiant une adresse électronique et un identifiant lui permettant de se connecter à l'environnement numérique de travail (ENT). Sur cette plateforme, vous pourrez entre autres, accéder aux cours en ligne.

Les cours sont téléchargeables, vous pouvez donc les imprimer. Si vous choisissez d'imprimer vos cours personnellement, nous vous invitons tout de même à vous rendre régulièrement sur la plateforme. Il paraît surtout important de consulter la rubrique « annonces » dans la gestion des cours.

2. Validation de la Licence

Pour les étudiants de Licence à distance (In Absentia) il semble difficile, de mener ces études à bien en trois ans comme les étudiants qui assistent aux cours. Il est vivement conseillé de répartir les Unités d'Enseignements sur plus de trois ans. Le professeur responsable propose pour cela un accompagnement personnalisé de chacun des étudiants. Chaque étudiant est tenu de prendre contact avec elle afin de définir un parcours.

Annie Noblesse-Rocher

06 08 31 67 10

✉ noblesse.annie@voila.fr

Le programme détaillé des cours est publié dans le guide pédagogique. Il convient de préciser que les cours mis en ligne ne correspondent pas nécessairement aux cours dispensés par les enseignants aux étudiants In Praesentia. **Les étudiants In Absentia ne peuvent donc choisir que les cours mis en ligne pour leur inscription pédagogique et ne pourront être interrogés que sur ceux là lors des examens.**

Rappel : Pour obtenir la Licence de Théologie Protestante, les étudiants In Absentia sont soumis aux mêmes exigences que les autres étudiants : stage SRP en première année, rédaction d'un mémoire interdisciplinaire en troisième année etc. C'est pourquoi, il est indispensable que vous vous référiez constamment au guide pédagogique.

3. Conseils pour les étudiants In Absentia

- ⇒ Essayez de répartir votre programme d'études des quatre premiers semestres sur 3 ans (soit l'équivalent de 12 heures par semaine chaque année).
- ⇒ Les unités d'enseignement de langues bibliques et de sciences bibliques peuvent être validées sur deux ans.
- ⇒ Pour les étudiants *in absentia*, bien que cela soit possible, il est déconseillé de commencer l'étude des deux langues anciennes en même temps. En première année, vous choisirez vraisemblablement soit l'hébreu, soit le grec.
- ⇒ Vous avez tout intérêt, si cela vous est possible, à suivre la session intensive de grec ou d'hébreu (pour le grec, en LS1, du 8 au 11 septembre 2009 ; pour

l'hébreu, en LS3, les 10 et 11 septembre 2009 ; veuillez consulter le *Guide pédagogique*).

- ⇒ Les unités d'enseignement de Sciences bibliques (AT et NT) présupposent la connaissance de l'hébreu et du grec.
- ⇒ En LS6, les étudiants *in absentia* sont soumis, comme les étudiants réguliers, à l'examen écrit et oral portant sur la bibliographie générale de Licence (la liste des ouvrages figure dans le Guide Pédagogique, p.11). Il serait donc dans votre intérêt d'établir un programme de lecture dès le début de vos études.
- ⇒ Si vous en avez l'opportunité, venez participer aux Journées Interdisciplinaires de la Faculté (JID) dont les dates figurent dans le calendrier. Ces journées serait l'occasion d'aborder différemment un sujet théologique, de rencontrer les enseignants et de faire connaissance avec les étudiants dans une ambiance moins formelle.

III. Vos séjours à Strasbourg

1. Calendrier 2009/2010

↘ Avant le 15 juin 2009	Dépôt des dossiers de demande de validation des acquis pour l'année 2009/2010.
↘ Avant le 31 août 2009	Envoi du courrier de demande d'intégration au cursus In Absentia (pour les primo entrants et ceux ne s'étant pas présentés aux examens l'année précédente).
↘ du 11 au 12 sept.	Session de rentrée obligatoire pour les primo entrants et les étudiants ne s'étant pas présenté aux examens l'année précédente.
↘ 15 oct.	Date limite pour une réinscription
↘ du 8 au 11 sept.	Session de grec LS 1
↘ du au 11 sept.	Session d'hébreu LS 3
↘ Avant le 30 oct.	Dépôt du sujet de mémoire de LS 6
↘ du 4 au 5 janv.	Session d'examens LS 1, LS 3, LS 5
↘ ???	Journées Interdisciplinaires
↘ Avant le 2 avril	Dépôt du mémoire de LS 6
↘ du 3 au 7 mai	Sessions d'examens LS 2, LS 4

Attention : Nous vous invitons encore à vous reporter au calendrier universitaire complet, à la page 3 du guide pédagogique.

2. Informations pratiques

Les dates des sessions d'examens sont publiées dans le guide pédagogique, vous pouvez donc les consulter dès le début de l'année. Ainsi, vous pouvez organiser à l'avance vos éventuelles demandes de congés et réserver des billets SNCF à des tarifs préférentiels.

Restauration

Avec la carte d'étudiant, vous pouvez accéder aux restaurants universitaires. Adressez-vous au CROUS – 1, quai du Maire Dietrich – 67000 STRASBOURG, 03 88 21 28 00. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h.

Cette carte vous donne accès à tous les Restaurants Universitaires de Strasbourg. Vous pouvez notamment manger au Stift (www.lestift.org), restaurant universitaire et foyer d'étudiants qui entretient des liens privilégiés avec la faculté. Le Stift un RU atypique à taille humaine, où la qualité des repas se conjugue avec l'authenticité de l'ambiance et du lieu.

Logement

Voici une liste de foyers ou d'hôtels relativement bon marché (tous ont pour code postal 67000 STRASBOURG).

Ciarus (*protestant, hommes et femmes, entre la Gare et l'Université*)

7, rue Finkmatt, 03 88 32 12 12 (www.ciarus.com)

Hôtel Victoria (*près de la Gare*)

7, rue du Maire Kuss, 03 88 32 13 06

Hôtel Michelet (*près de la place Gutenberg*)

48, rue du Vieux Marché aux Poissons, 03 88 32 47 38

Hôtel Patricia (*près de la place Gutenberg*)

1a, rue du Puits, 03 88 32 14 60

Hôtel Esplanade (*près du Campus*)

1, boulevard Leblois, 03 88 61 38 95

Hôtel Couvent du Franciscain

18, rue du Faubourg de Pierre, 03 88 32 93 93

Amicale des étudiants

L'association des étudiants de la faculté veut permettre la rencontre et la mise en place de projets communs : voyages, accueil d'intervenants, soirées festives etc. Elle organise régulièrement des actions d'accueil des étudiants In Absentia qui peuvent y adhérer. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet : <http://amicaletheopro.new.fr>

Par ailleurs, vous trouverez un bon nombre d'informations pratiques sur le site de l'Université de Strasbourg : www.unistra.fr